

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

-CRT-

Préserver l'autonomie des personnes âgées au domicile
Accompagnement gratuit pour les 75 ans et plus, sans prescription médicale



SECTEUR AGGLOMÉRATION D'AGEN

📞 05 53 69 72 10 / 06 20 87 55 30
✉️ @ crt@ch-agen-nerac.fr

SECTEUR ALBRET

📞 05 53 97 61 22
✉️ @ crtalbret@ch-agen-nerac.fr

(Tous les jours du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30)

LES MISSIONS DU CRT

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS
D'ANIMATION ET DE STIMULATION
AVEC NOTRE ÉQUIPE

ÉVALUER LES FRAGILITÉS
ET ANTICIPER LE DEVENIR

COORDONNER LE PARCOURS DE
SOINS ET DE VIE DE LA PERSONNE
ÂGÉE AVEC LES DIFFÉRENTS
ACTEURS CONCERNÉS

COOPÉRER AVEC
LES ACTEURS LOCAUX

ACCOMPAGNER LE PATIENT ET LES
AIDANTS DANS LE PARCOURS DE
VIE ET DE SOINS

ROMPRE L'ISOLEMENT
SUR UN TERRITOIRE RURAL



QUI PEUT SOLICITER LE CRT ?

- Tous les acteurs de soins hospitaliers ou libéraux
- Les structures départementales
- Les associations de service à la personne
- Les aidants et la personne elle-même

QUI INTERVIENT ?

- 1 médecin coordonnateur
- 1 infirmière de coordination
- 1 infirmière de prévention gériatrique
- 3 psychologues
- 1 ergothérapeute
- 1 aide soignante avec mission d'animation
- 1 assistante médico-administrative
- 2 assistantes sociales

OÙ INTERVIENT LE CRT ?

- Au domicile (sur Agen et les 44 communes de son agglomération + sur Nérac et les 33 communes de sa communauté de communes)
- Dans tous les services du Centre Hospitalier Agen-Nérac
- Dans les structures intermédiaires (MARPA, foyers logements, résidences seniors, habitats partagés)
- Dans les EHPAD et les maisons d'accueil temporaire pour un accompagnement au retour à domicile

